



ARRETE DU MAIRE
Police Municipale

Objet : Arrêté de circulation – Terrassement pour démolition d'une maison d'habitation au 32 rue du Général Leclerc
ARR 2026-08-27-139-

Nous, Maire de la commune de Seloncourt,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L 2213-1, L 2213-2, L 2215-4, L 2215-5, L 2216-1 et L 2216-2,
Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411-1 et suivants,
Vu les travaux effectués par l'entreprise PBTP DEMOLITIONS Z.I rue Sodétal à DEVECEY -25-
Vu l'avis favorable des services techniques de la ville de Seloncourt,
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre l'exécution de travaux terrassement démolition et évacuation des gravats, 32 rue du Général Leclerc à SELONCOURT -25230- en agglomération.

-- ARRÊTONS --

ARTICLE 1 : Des travaux de terrassement, démolition et évacuation des gravats d'une maison auront lieu à SELONCOURT au niveau du 32 rue du Général Leclerc. Ces travaux débuteront le 07 septembre 2026 pour une durée de 15 jours.

ARTICLE 2 : En fonction d'impératifs de travaux, le stationnement des véhicules sera interdit sur les abords du chantier. La circulation s'effectuera en demi chaussée par alternat par feux tricolores. Un empiètement de chaussée avec basculement sur voie opposée sera nécessaire.

ARTICLE 3 : La signalisation réglementaire sera conforme aux prescriptions en vigueur et sera mise en place par l'entreprise PBTP et DEMOLITIONS chargée des travaux et sous sa responsabilité. Des panneaux pour fermeture pour piétons seront installés. Des panneaux de chantier et des feux tricolores en bon état de fonctionnement devront être mis en place pour signaler les travaux, le tout devra être conforme au Code de la Route en vigueur.

ARTICLE 4 : Monsieur le Commissaire Central de Police, Monsieur le Commandant de Gendarmerie ainsi que la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Seloncourt, le 28 août 2026

Mr Patrick LIEGEART

Travaux, voirie et bâtiments

